

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

"Chantecler" et le cas Rostand

Les représentations de « Chantecler » dans notre ville remettent en actualité le très intéressant article que publia la « Grande Revue » dans un de ses derniers numéros, et que nous reproduisons ici.

Détournez votre attention — disait naguère M. Maurice Barrès (1) — Détournez votre attention de ce qui est vil, fait le bruit éphémère, conquiert le succès vulgaire ! Je ne ne serais pas en peine de vous dénombrer des hommes demis obscurs pour la foule, mais éclatants pour un œil qui se maintient un peu longtemps sur eux... Mais voilà, ce qui est commun, et pour parler net, ignoble, occupe le devant du tableau et vous trompe...

L'attention du critique dramatique est hélas ! ordinairement produite par le plus grossier de la production contemporaine. Sa tâche ingrate se borne à enregistrer que « le bruit éphémère ». Du moins, lecteurs, nous sommes-nous toujours efforcés de ne donner, ici, dans aucune tromperie.

Le 31 août 1903, à propos d'une enquête, M. Edmond Rostand consulté écrivait à *Gil Blas* :

« Je pense que ce qui a surtout nu à Chérubin, c'est tout le bruit qu'on en a fait avant la représentation. Quand se décidera-t-on à ne parler d'une pièce qu'après la première ? Il est si dangereux pour une comédie d'être célèbre avant que les chandeliers soient allumés ! L'accident de Chérubin devrait être une grande leçon. Je souhaite qu'on ne dise d'avance que du mal de mes pièces, s'il faut absolument qu'on en parle. »

Puisse l'« accident » de Chantecler servir aux futurs Rostand d'une leçon plus efficace !

Il y a trop de snobisme dans l'hostilité que certains témoignent aujourd'hui à M. Rostand, elle est trop impure pour qu'on l'épouse sans merci. Mais n'est-il point admirable, n'est-il point réconfortant qu'un homme, en ce siècle gâté, succombe aux yeux de tous par un défaut de moralité ? Nos dramaturges les plus fêtés ne rougisent pas de faire du théâtre un lieu de spéculation. Or, voici que le plus puissant d'entre eux, pour avoir toléré qu'on muât son œuvre en une formidable valeur de Bourse, se voit publiquement discrédité.

Il faut plaindre ce pauvre M. Rostand. La gloire et la fortune qu'il avait usurpées l'acablent maintenant. Elles exigeaient, pour se maintenir, que Chantecler fût un triomphe. Ne doutant pas qu'elle ne fût un chef-d'œuvre, M. Rostand remit sa pièce entre les mains des agitateurs. Ceux-ci, trop assurés dans la vertu du bluff, humilièrent le poète sous une charge d'or. Il fut, dès lors, leur prisonnier. Il allait devenir leur victime. Déjà sa renommée, trop vaste et trop bruyante, déformait sa personne ; et sa fortune, trop lourde, s'appesantissait à ruiner sa gloire. Un historien des mœurs écrira quelque jour, pour le divertissement d'une époque plus sage, la curieuse aventure de Chantecler. Il dira la folie des ces hommes disputant sur le choix d'un plumage ou la proportion d'un décor, et croyant décider du sort des lettres françaises. Il contera les mille épisodes de cette bouffonnerie qui, pendant des mois, se joua devant un public amusé et doucement gouailleur... Mais les jours qui précéderont, ceux qui suivront immédiatement la « première », eurent quelque chose de tragique. Un moment vint où l'énorme machine à réclame qu'avaient formée de leurs mains les amis et les partisans de l'auteur, et qu'ils ne gouvernaient plus, se retourna contre eux ; où les forces qu'ils avaient déchaînées, et les servir, les menacèrent. Si aveuglé qu'il fût d'orgueil, M. Rostand se sentit devenir impopulaire. Cotte que coûte, il fallait préserver l'auteur d'une gloire trop impétueuse qui l'aurait submergé. Il fallait désavouer l'ouvrage de plusieurs années. On orpètra une contre-publicité. Les reporters firent sortir de l'ombre un

Rostand inconnu, un Rostand modeste, blessé par les clameurs, écoeuré par l'encens... Trop tard. En s'élevant du trône, en sautant du pavois où des cupidités financières l'avaient juché, M. Rostand n'eût recueilli que des quolibets. En revenant au naturel, il eût paru se contrefaire. Déchirer le manuscrit de Chantecler, fuir à Cambo, signer une protestation d'humilité, se frapper la poitrine en public : plus grande eût été sa vertu, plus on en eût dénoncé l'affectation. Pris dans un cercle implacable, M. Rostand ne pouvait plus agir que contre lui-même. C'est alors, peut-être, qu'il douta. Sept années de méditation solitaire ne l'avaient pas aussi bien averti qu'un soir la légère impatience d'une foule venue pour l'applaudir. Il y eut des coupures hâtives et févreaux replâtrages. Puis ce furent les premières représentations douteuses, les lâchages sournois, la trahison d'un interprète qui, d'un clin d'œil, insinua qu'il n'est point dupe de son rôle. Ce fut, encore, l'avalanche d'une publicité déjà lancée, qui vint s'étaler lourdement au milieu d'un demi-succès ; ce fut la comédie des critiques tâchant à ne se compromettre ni vis-à-vis de l'auteur ni vis-à-vis du public ; ce fut la sourde rumeur qu'on ne bâillonne pas et qui va, de bouche en bouche, démentant les propos officiels ; ce fut enfin l'incroyable, la pathétique interview que publia le *Matin* du 9 février.

Nous devons supposer que M. Rostand a beaucoup souffert. On voudrait lui prêter des scrupules que son orgueil et sa faiblesse ne lui permirent point d'écouter... Ces scrupules, aussi bien, nous en trouvons la trace au meilleur endroit de Chantecler. C'est au deuxième acte : pressé par la Faïsane dont il est amoureux, Chantecler consent à lui révéler le secret de son chant, qui est de faire lever l'aurore. Bien plus, il lui confie le secret de sa nature, avec une touchante naïveté : *Je suis modeste*, dit-il. Chaque matin, au moment de lancer son cri, il doute d'éveiller les lueurs de l'Orient. Il a fait l'aurore ! C'est une chose qui, dans la vie d'un coq et dans celle d'un poète, ne devrait arriver qu'une fois. Il est cruel, il est injuste d'avoir à recommencer toujours. Et n'est-ce pas une condition déplorable pour chanter juste, pour chanter vrai : chanter avec la conviction de faire naître l'aurore, et que le chant n'est beau que si l'aurore naît ? Ainsi s'exprime, à peu près, Chantecler. Et il ajoute : *Que mes ennemis ne le sachent jamais !* La plainte est belle. On voudrait y reconnaître avec certitude l'angoisse d'un poète conscient de sa faiblesse, torturé par l'attitude menteuse qu'on lui impose, aspirant à quitter ouvertement une foi qu'il n'a déjà plus pour reprendre, parmi le commun des hommes, sa place d'honnête artisan.

Cette place, nul ne songe à la lui contester. M. Rostand a toutes sortes de petits talents. Son génie est de les avoir tous ensemble. Il fait le vers de Hugo, comme Catulle Mendès, et celui de Banville comme M. Bergerat. Il sait agencer une intrigue presque aussi bien que Sardou. Zamacoïs ou Willy n'ont pas l'esprit plus fou que lui. Qu'on nous donne M. Rostand pour le plus prestre, le plus divertissant rimeur de son temps, — fort bien. Nous louerons les qualités qu'il a.

Mais si du même auteur on entend faire un grand poète et l'égal des plus grands, si l'on veut proclamer en lui l'incarnation même du génie français, — c'est de quoi faire prendre les armes aux moins belliqueux :

Peut-être est français, cet esprit de premier plan, uniforme, tendu, voyant. Français, cet éclat sans ombres et cette franchise sans mystères, cette intempérance verbale, ces monologues qui laissent égosiller l'acteur et n'ont pas un silence, cette virtuosité dans l'emphase et la calembredaine. Pour moi, je ne vois là que *vices français*. Et mieux français, à mon gré, sont le goût et la mesure, une sobriété expressive, l'art de la nuance, la sensibilité humaine, la pénétration psychologique. De ces qualités rares et profondes. M. Edmond Rostand ne donne pas enrichir ses ouvrages. Par contre, il porte au plus haut degré ce don funeste entre tous : la sincérité poétique : l'ingéniosité littéraire. Encore, s'il la gouvernait ! Mais il ne se souvient pas. A chaque pas elle l'invite, le tente, le séduit. Elle provoque tout rapprochement de mots, toute asso-

ciation d'idées. Elle est la grande ressource de son style et de sa pensée, feignant l'abondance par le désordre, jouant la fantaisie par le dévergondage, tenant lieu d'imagination et de sensibilité, prêtant au faux poète ce faux lyrisme qui ne naît point d'une émotion directe, mais se développe littéralement sur un « motif » choisi d'avance et délibérément « amené ».

L'ingéniosité verbale commande l'œuvre entier de M. Edmond Rostand. Elle est sa raison d'être. La construction de l'acte, le mouvement de la scène, le balancement de la tirade, le retardement et la césure multipliée des répliques, tout, chez lui, concourt au même but : suspendre, et finalement détacher sur l'extrémité de la dernière phrase le mot précieux, le trait vibrant, la riposte excessive qui chalouille l'esprit et force l'applaudissement.

Cette constante provocation du mot, jointe à l'abus de la « théâtralité » sous toutes formes, bannissent toute émotion humaine. On pouvait espérer que M. Rostand, ayant à faire parler des animaux, retrouverait quelque simplicité. Chantecler aura déçu ceux qui pensaient à respirer l'odeur de la nature, y entendre sa voix. L'auteur tient à nous régaler de son esprit, qui est inépuisable et prestigieux. En place de personnages familiers et vraisemblables, il a campé, sous leurs accoutrements de plumes, des pédants et des discoureurs. Et ce Coq français, amoureux du soleil et négateur de la nuit, ce chanteur rauque et qui se bal les flancs, ce Coq-Cyrano, ce Coq-Rostand, c'est encore le héros idéaliste et fort en gueule, toujours prêt à développer les éternels lieux communs : de l'enthousiasme, de la générosité, de la foi, etc... Il ne saurait manquer d'avoir, en toute occasion, l'avantage et le dernier mot sur ses adversaires, et de rabrouer les cochets sans crupion, comme naguère Cyrano les petits marquis sans panache.

On sait que Chantecler déserte sa basse-cour pour suivre, au cœur de la forêt, la faïsane dorée dont il est épris ; que cette perfidie lui arrache le secret de son chant et, jalouse de se voir préférer l'aurore, retire à son amant l'illusion qu'il avait d'éveiller les premiers feux du jour. Désabusé mais non déchu, Chantecler regagnera l'humble coq de la ferme pour continuer d'y remplir ses modestes devoirs. La faïsane, prise aux lacs, l'y rejoindra, heureuse de consacrer sa beauté au service du Coq bienfaisant qu'elle a appris à connaître et à aimer.

Cette histoire est symbolique. Elle fourmille, en son détail, d'intentions subtiles qu'une brève analyse ne peut mentionner et qui ne m'ont point paru fort claires. Les symboles ne sont pas bien l'affaire de M. Rostand. Ce qu'il faut lui demander, ce sont des couplets bien ouvragés et d'éclatants airs de bravoure. Il en est, dans Chantecler, qui sonnent assez bien : l'hymne au soleil et le discours du chien, au premier acte ; et les révélations lyriques du coq et ses confidences altérées, au deuxième. On a moins goûté les calembours du merle, les pénibles intentions satiriques du troisième acte, le conciliabule des crapauds, au quatrième. A vrai dire, ces gamineries ne parurent guère proportionnées au noble effort du plus grand des poètes modernes, et sept ans de préparations nous les avaient un peu défraîchées. La pièce entière se fut accomplie d'un air d'improvisation. La réalisation scénique elle-même choqua par je ne sais quoi de trop matériel et de lourdement concerté. Le réalisme des costumes et des accessoires s'accordait mal avec le fantasmatisme de la conception et cette libre fantaisie qu'on pouvait attendre du poète.

Jacques COPPEL.

AU PALAIS

Conférence du Stage

Présidence de M. le Bâtonnier MILLEVOYE
Sujet traité : Peut-on exercer l'action en répétition quand on a conclu un contrat, sachant qu'il avait une cause illicite ?

M. Colin soutient l'affirmative.
M. Cavasse soutient la négative.
Dans ses conclusions, M. Musset se déclare partisan de l'affirmative, que la Conférence adopte à l'unanimité moins une voix.

EQUIVALENCES

Le Journal Officiel publie une série de décrets relatifs à l'équivalence de grades et de diplômes.

I
Art. 1^{er}. — Sont admis pour l'inscription dans les Facultés et écoles d'enseignement supérieur en vue des grades ou titres conférés par l'Etat, les diplômes de bachelier délivrés sous le régime antérieur au régime établi par le décret du 31 mai 1902 sur le baccalauréat de l'enseignement secondaire (baccalauréat des sciences complet, baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial, baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne).

Art. 2. — Sont et demeurent abrogées les dispositions antérieures contraires à celles du présent décret.

II
Aucune équivalence de la licence ès sciences ou de la licence ès lettres en vue du doctorat ès sciences ou du doctorat ès lettres ne peut être accordée qu'après avis motivés de la Faculté compétente et du Conseil supérieur de l'instruction publique.

III
Est admis pour l'inscription dans les Facultés de droit, en vue de la licence, en équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire, le titre d'ancien élève d'une des écoles du Gouvernement ci-après désignées :
Ecole polytechnique.
Ecole de Saint-Cyr.
Ecole navale.
Ecole centrale des arts et manufactures.
Institut agronomique.

IV
Sont admis pour l'inscription dans les Facultés des sciences, en vue des certificats d'études supérieures de sciences (licence), en équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire :
1^o Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (sciences) ;
2^o Le certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires de l'enseignement secondaire ;
3^o Le certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures (sciences) ;
4^o Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.) obtenu avec 80 points ;
5^o Le titre d'ancien élève d'une des écoles du Gouvernement ci-après désignées :
Ecole polytechnique.
Ecole navale.
Ecole de Saint-Cyr.
Ecole centrale des arts et manufactures.
Ecole des mines de Paris.
Ecole des mines de Saint-Etienne.
Ecole des ponts et chaussées.
Ecole supérieure des postes et des télégraphes (2^e section).
Institut agronomique.
6^o Le grade de contrôleur des mines.
7^o Le grade de conducteur des ponts et chaussées.

V
Sont admis pour l'inscription dans les Facultés des lettres en vue de la licence, en équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire :
1^o Le diplôme de l'école des hautes études (section des sciences historiques et philologiques et section des sciences religieuses) ;
2^o Le diplôme de l'école des langues orientales vivantes ;
3^o Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (lettres) ;
4^o Le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges ;
5^o Le certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures (lettres) ;
6^o Le titre d'ancien élève d'une des écoles du Gouvernement ci-après désignées :
Ecole polytechnique.
Ecole navale.
Ecole de Saint-Cyr.

Questions économiques

La Société de statistique de Paris a, dans sa dernière séance, discuté l'intéressante communication de M. March sur l'influence des variations des prix sur le mouvement des dépenses ménagères à Paris. Il nous paraît qu'une telle discussion vaut la peine d'être signalée dans ses grandes lignes et nous reproduisons ici le rendu compte que publie à son sujet le « Journal Officiel » :

M. Lucien March rappelle que l'étude du mouvement des dépenses ménagères à Paris, dont il a donné communication, a eu pour point de départ des recherches sur le mouvement des prix des denrées et des recherches sur les variations des prix des loyers. On n'a point envisagé le problème du coût de la vie dans toute son ampleur ; on s'est borné à évaluer les modifications de la dépense qu'ont occasionnées les variations des prix et, à cet effet, on a supposé un genre de vie uniforme, invariable à toutes les époques. On a laissé volontairement de côté, par conséquent, les accroissements de dépenses qui résultent des changements survenus dans les habitudes, dans les relations sociales, dans les besoins, dans l'appréciation psychologique des choses, si l'on peut dire.

En supposant un homme vivant aujourd'hui comme vivait il y a cinquante ans un homme de sa condition, ou bien en supposant un homme vivant vers 1850 comme vit aujourd'hui un homme de sa condition, il est clair que ce même homme, bien qu'ayant conservé le même genre de vie, sera dans un état d'esprit tout différent aux deux époques ; il aura dans l'une le sentiment d'une déchéance ou dans l'autre le sentiment d'une supériorité manifeste sur ses contemporains de même condition.

Mais un problème aussi complexe peut avec avantage être scindé en deux parties : étudier d'abord ce qui, dans les variations de la dépense, tient aux changements des prix, pour pouvoir se mieux rendre compte ensuite de ce qui tient aux changements de l'appréciation sociale des choses.

Envisagée sous son aspect d'ensemble, la question se présente d'une façon trop simple. Evidemment, d'une manière générale, l'accroissement de la dépense ménagère n'est pas autre chose que l'accroissement du revenu, et il suffirait de mesurer cet accroissement, par exemple, de caractériser la hausse des salaires, pour avoir une idée exacte des modifications du coût de la vie.

On compléterait ensuite utilement cette étude si l'on pouvait déterminer, à différentes époques, le mode de répartition de la dépense totale entre les différentes catégories de dépenses. Chacun sait combien une étude générale de cette partie de la question est difficile, faute de documents.

Nous pouvons, au contraire, suivre d'assez près les effets des variations des prix et cet examen conduit déjà à des observations intéressantes.

M. March rappelle qu'après avoir appliqué les prix recueillis aux différentes époques à des quantités constantes d'objets de consommation figurant dans des budgets de familles d'ouvriers ou d'employés et même d'une famille bourgeoise, il a formulé diverses conclusions qu'il rappelle brièvement.

Comparant la courbe des variations des prix en général aux courbes qui représentent la variation de la dépense ménagère, on constate des oscillations semblables, mais sensiblement moins fortes pour la dépense que pour les prix. Ces oscillations sont semblables pour toutes les familles considérées, pour la famille ouvrière, pour la famille moyenne, pour la famille riche ; aussi les gens actifs, prévoyants et avisés en ont-ils le moins possible. Seuls, ou à peu près, les imprévoyants, les faibles et ceux qui comptent aisément sur la générosité publique, continuent à en avoir beaucoup. Dès lors, si l'hérédité n'est point un facteur illusoire de la transmission des aptitudes, ce facteur, dont l'effet a été bienfaisant pour la génération précédente, risque de se retourner contre la valeur des suivantes. Celles-ci, en raison de la sélection, peuvent

La hausse des salaires a, d'ailleurs, été sensiblement plus rapide que la hausse de la dépense ménagère, provoquée par les variations des prix, surtout pour les familles d'ouvriers considérées.

M. March, utilisant les résultats de son étude, trace un schéma de quatre courbes réduites à leurs mouvements généraux, par grandes périodes, sans tenir compte des moindres oscillations.

Si l'on généralise les constatations auxquelles prêtent ces courbes particulières, on est porté à des suggestions qui ne sont point différentes.

L'époque que jalonne l'année 1873 marque le point culminant de la courbe des prix dans le cours du siècle. Elle termine la période d'élévation rapide du salaire (et peut-être des revenus en général) dont le début paraît pouvoir être placé sous le règne de Louis-Philippe (1).

A ce moment, la vie était généralement modeste, les objets de consommation peu variés. Le prix du pain oscillait largement et fréquemment. Les hausses énormes de 1847 et 1855 n'ont sans doute point été étrangères aux augmentations de salaires, que permit d'ailleurs l'état de l'industrie et du commerce alors en plein développement. Puis une foule de causes accentuèrent cette hausse des salaires : les machines, les voies de communication, le développement de pays neufs, la hausse des prix, les consommations plus variées et croissantes que permettaient précisément la hausse des salaires et des revenus.

Mais ce mouvement était soutenu par un déploiement intense d'activité à tous les degrés. On s'élevait vite et l'élévation des uns était un stimulant pour les autres.

Peut-être à ces facteurs d'ordre économique et d'ordre psychologique s'est-il ajouté le facteur anthropologique que voici.

La rapidité et la généralité de la hausse des revenus durant cette période de trente ans est peut-être un fait unique dans l'histoire. Que de générations ont mené une vie dure, ont été décimées par des événements qui frappaient surtout les faibles et les individus peu aptes à l'activité économique, avant la génération de nos pères directs, laquelle s'est ainsi trouvée naturellement armée pour la lutte et pour le succès. Chaque pas en avant en provoquait un autre qui n'était possible que par un redoublement d'activité. La courbe du bien-être matériel (pouvoir d'achat du salaire) s'est élevée d'une manière constante durant cette période au prix d'un effort persistant, car la hausse des prix obligeait à maintenir une hausse toujours rapide des revenus.

A partir de 1873, une transformation s'opéra : les causes qui précipitaient le mouvement dans un certain sens agissent dans un autre sens, comme lorsque le mécanicien renverse la vapeur. La courbe du bien-être continue à monter à peu près avec la même allure (toujours sans tenir compte des oscillations) : c'est le désir unanime, c'est l'obsession de chacun en particulier. Mais la baisse des prix permet ce résultat sans que le salaire par unité de temps de travail augmente aussi vite, et même avec un accroissement moins rapide encore du revenu annuel.

Pour s'élever au même degré, il ne faut plus autant d'effort qu'autrefois : l'obsession du bien-être est d'autant plus grande dans notre génération qu'il en coûte moins pour l'acquiescer.

Ce bien-être, la génération présente le réclame pour elle, pour ses vieux jours, pour ses enfants, au moins pour les enfants directs, car elle ne paraît pas trop se soucier de l'avenir de la race.

Ces enfants qui, autrefois, pour une grande partie de la population, étaient pour la famille une source de profits, deviennent une charge de plus en plus lourde ; aussi les gens actifs, prévoyants et avisés en ont-ils le moins possible. Seuls, ou à peu près, les imprévoyants, les faibles et ceux qui comptent aisément sur la générosité publique, continuent à en avoir beaucoup. Dès lors, si l'hérédité n'est point un facteur illusoire de la transmission des aptitudes, ce facteur, dont l'effet a été bienfaisant pour la génération précédente, risque de se retourner contre la valeur des suivantes. Celles-ci, en raison de la sélection, peuvent

(1) Cf. l'« Echo de Paris » du 19 août 1909 : « Enquête sur l'état actuel et l'avenir de la littérature et des arts. »

devenir de moins en moins aptes à l'effort dont leurs aînés ont donné l'exemple, et à conserver cette valeur économique que mesure le baromètre des salaires ou des revenus.

M. Schellu trouve discutables certaines de ces hypothèses, quoiqu'il ait été reconnu qu'en tout temps les paupers et les imprévoyants ont beaucoup d'enfants. Le développement du sentiment de la prévoyance, s'il contribue à réduire la natalité, est du moins un signe de richesse pour un pays.

M. Yves Guyot signale la volonté du salarié de proportionner son salaire à son bien-être ; il rappelle notamment que, dans les mines, quand on augmente les salaires, la production diminue aussitôt, parce que l'ouvrier réduit volontairement son effort ou la durée de son travail. Par contre, l'ouvrier, s'il peut diminuer son salaire, ne peut l'élever à sa guise. Il fait remarquer aussi que la plus grande augmentation des salaires s'est produite de 1845 à 1871 ; par la suite, alors que les lois sur les trades-unions et les syndicats ont été entrées en vigueur, l'accroissement a été moins rapide, ce qui tend à prouver que les mesures artificielles ont sur le salaire une influence moins grande que l'activité économique.

M. Villain dit que la baisse des prix peut provenir du développement des voies de communication. Selon lui, la période 1840-1873 a été exceptionnelle ; grâce au grand développement des affaires, de grosses fortunes ont pu s'y édifier rapidement et avec beaucoup plus de facilité qu'aujourd'hui. C'est un phénomène qui se reproduira peut-être dans les pays neufs, mais que les autres ne reverront sans doute plus ; aussi, dans ces derniers, les droits des syndicats doit-elle se montrer moins efficace.

Au sujet de la natalité, l'orateur fait remarquer que le fléchissement n'est pas particulier à notre époque.

Enfin, l'augmentation du bien-être et du luxe se produisent dans toutes les classes ; et dans l'établissement des budgets de famille actuels, il faut tenir compte de nouveaux besoins sociaux : déplacements, réceptions, etc., etc., qui sont venus s'ajouter aux besoins purement matériels. On manque d'éléments de comparaison pour mesurer l'augmentation réelle du coût de la vie et du bien-être ; aussi faut-il souhaiter de voir se multiplier les travaux semblables à celui de M. March.

M. le président remercie les membres de la société qui ont pris part à la discussion de la communication si documentée et suggestive de M. March. Notre collègue a constaté, dans son étude, que le salaire a augmenté en un siècle plus que le coût d'un même genre de vie. Il fait la même constatation pour la famille bourgeoise bien que, dit-il, le salaire du chef de famille ne se soit point accru dans les mêmes proportions que le salaire de l'ouvrier.

A ces constatations, M. Alfred Neymarck dit qu'on pourrait ajouter que le coût de la vie a moins augmenté que les besoins de la vie, surtout ceux que l'on se crée. Quand on dit : « La vie est chère », on ne pense guère à ajouter : « C'est que les besoins sont devenus si grands ! » Ce qui était luxe jadis pour nos parents et arrière-grands-parents, serait à peine, aujourd'hui, du confortable et serait considéré comme une privation. On ne voudrait pas s'en contenter.

Quand on compare le coût de la vie pour le salarié et pour ceux qui font partie de ce qu'on appelle la « classe bourgeoise » et la « classe riche », il ne faut pas oublier de tenir compte, sans parler même de l'influence du protectionnisme sur ce coût de la vie, des impôts fort lourds qui frappent les « bourgeois » ; de la diminution du revenu des capitaux qui, depuis un demi-siècle, est tombé de 6, 5, 4 à 3 p. 100 et même au-dessous. On pourrait dresser un graphique où trois lignes : l'une, ascendante, indiquerait l'accroissement des impôts, et à côté d'elle, une autre ligne ascendante, elle aussi, montrant l'augmentation des salaires ; la troisième

ligne serait tout l'opposé des deux autres : elle serait constamment descendante et indiquerait la diminution du revenu des capitaux.

Bien des considérations statistiques, économiques, sociales et financières se dégageraient de cette simple constatation.

Le droit naturel dans la doctrine antique (1)

Notre collaborateur E. Burle nous communique un petit article qu'il a publié en allemand dans le *Blätter für die vergleichende Rechtswissenschaft und Volksrechtslehre* à propos de son « Essai historique sur le développement de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque ». Nous insérons volontiers ce morceau en faisant suivre toutefois le texte allemand de la traduction française pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas familiarisés avec la langue de Goethe. Cette dernière version avait déjà paru dans notre dernier numéro mais les typos en ont si bien estropiés certains passages qu'il n'est pas inutile de la reproduire intégralement aujourd'hui (2).

Das Naturrecht erscheint in der Rechtslehre des Altertums immer als ein Recht des Individuums. « In den Augen der Griechen, wurzelt das gesellschaftliche Gesetz im Recht des Einzelnen ; das Ansehen, die Macht des Gesetzes ist auf die Zustimmung eines jeden der Bürger gegründet. Die individuelle Ursache ist es die das Gesetz schafft und ihm den Charakter der Schmachtheit verleiht. Das Gesetz des Volkes ist ein Gesetz das der menschlichen Vernunft entspricht. Schon in früher Zeit haben die Griechen das Recht von seiner sozialen Quelle losgelöst ; es ist für sie nicht mehr der Ausdruck des Herrschenwillens einer Gottheit, Symbol des öffentlichen Gewissens ; es entspringt vielmehr einem als wirklich vorausgesetzten oder erscheinenden Vertrag, der der Gesamtheit den Recht verleiht, dem Einzelnen den Zwang aufzuerlegen. Wie hat eine derartige Theorie entstehen können ? Nun, der griechische Staat ist schnell auf die Stufe gelangt wo das erweiterte und geöffnete Gemeinwesen auftritt, den Einzelnen ganzlich zu beherrschen. Letzterer fühlt in immer geringerem Grade den gesellschaftlichen Zwang und grade darum strebt er auch danach der Mittelpunkt des Weltalls zu werden. « Das ganze Altertum fährt der Verfasser fort hat immer wieder die Lehre von der Freiheit des Willens verkündet und verherrlicht. Durch sie, tritt der Mensch vor der Natur als eine geistige Gewalt auf, als eine unabhängige Ursache, als ein Gesetz das sich selbst kennt. Ein Jeder soll in sich selbst den Menschen bilden und dabei des Vorbild nach dem er ihn gebildet hat, versinnlichen. Auf diese Weise sucht der Verfasser alle idealistischen Schulen zu einer einzigen Synthese zu vereinigen. Meines Erachtens giebt es zwei Systeme die die Ursprung des politischen und juristischen Normen erforschen ; das eine sagt : Das Individuum ist sich selbst

Zweck, es ist sich selbst Ideal, das andere : das Individuum ist unendlich ohne das Gemeinwesen, das die einzige lebendige und unabhängige Wirklichkeit darstellt. Nun man vergisst allzu leicht, das für die einen ebensowohl wie für die anderen der Begriff und Bestand des Gemeinwesens durch die biologische Verfassung des Individuums bedingt ist. Das Gemeinwesen bildet sich nur deshalb weil tief im Menschen der Trieb der Vereinigung des Gesellschaftlichen wurzelt, und es ist nur die exteriorisierte Frucht dieses Triebes wie mit Recht gesagt worden ist. Es ist die spencerische Auffassung nach der das Gemeinwesen nur das sich kann, was die Einzelnen selbst sind. Das Individuum schafft also das Gemeinwesen, formt es nach seinem Ebenbild, es kann selbst sich nicht verändern ; dem jede Umwandlung setzt die Einmischung des Einzelnen voraus ; dieser ist die wirkende Ursache, jener ist nur die passive Wirkung. Zum Schluss sagt der Verfasser der Mensch kann nur mittels wissenschaftlicher Erfassung des tatsächlichen Gesellschaftswesens sich darüber klar werden, dass, wenn der gesellschaftliche Zwang weniger fühlbar geworden ist, er darum durchführbar nicht verschwinden wird sondern sich lediglich der Form nach geändert hat.

(1) E. Burle, *Essai historique sur le développement de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque*, 1 vol., 632 p., Trévoux, 1908.

(2) M. B. n'a pas relevé moins de quatre phrases absolument incompréhensibles. On lui prête notamment cette ineptie : « L'individu ne se conçoit pas dans la société qui constitue la seule réalité vivante et autonome. » Prendre sans pour dans, c'est vraiment abuser de la permission de faire des fautes d'impression.

Traduction

Le droit naturel dans la doctrine antique est toujours conçu comme un droit de l'individu : « Pour les Grecs le droit social plonge ses racines dans le droit individuel, l'autorité de la loi tient au consentement de chacun des membres de l'univers. L'antiquité tout entière dit encore l'auteur n'a cessé de proclamer et de glorifier la doctrine de l'autonomie de la volonté. Avec elle l'individu s'affirme devant la nature comme une force intelligente, une cause libre, une loi que se connaît elle-même. A chacun de refaire, de faire l'homme en soi-même et de dégrader en le faisant le type d'après lequel il le fait. Le vouloir vivre social n'est qu'un aspect particulier du vouloir vivre universel. Par là l'auteur veut réunir toutes les écoles idéalistes dans une seule et même synthèse. Il y a eu semble-t-il deux systèmes qui recherchent l'origine des règles politiques et juridiques auraient dit, l'un : « L'individu a sa fin en lui-même, il est lui-même son propre idéal » ; l'autre : « L'individu ne se conçoit pas sans la société qui constitue la seule réalité vivante et autonome ». On oublie trop facilement que pour les uns et les autres la nature et la réalité de la société sont prédéterminées dans la constitution biologique de l'individu. La société ne se forme que parce que l'individu a, si je puis ainsi parler, enraciné en lui l'instinct de la sociabilité, elle n'est comme on l'a très bien dit que le fruit extériorisé de cet instinct. C'est la conception spencerienne d'après laquelle la société sera seulement ce que les individus seront eux-mêmes. L'individu crée donc la société, la modèle sur son image, elle ne

saurait se transformer car tout changement exige l'intervention de l'individu, c'est lui la cause active, la société, c'est l'effet passif. Comme le montre l'auteur en terminant, ce n'est qu'en analysant scientifiquement la réalité sociale que l'individu se rendra compte que la pression sociale pourra être devenue moins sensible n'a pas disparu, elle a seulement changé de forme.

LES LIVRES

Les Mineurs Blancs, par Justin Godart.

La Publication Sociale, Paris 1910. Notre ami, M. Justin Godart, vient de retracer dans un petit volume de 150 p., la genèse de la proposition de loi qu'il a récemment déposée à la Chambre, de concert avec un certain nombre de ses collègues, en vue d'interdire légalement le travail de nuit des boulangers.

L'idée qui, nous semble-t-il, a guidé M. Godart dans son ouvrage, c'est que les conditions d'hygiène détestables dans lesquelles s'accomplit le travail de boulangerie sont préjudiciables aussi bien à la santé des ouvriers qu'à celle du public. L'ouvrier exténué par un travail qui, la plupart du temps, dépasse douze heures, exposé à de brusques variations de température, mal nourri la nuit, peu reposé pendant le jour, est une proie toute désignée pour la tuberculose. Tuberculeux, il devient un agent de contamination redoutable et ne peut livrer au public que du pain souillé par le contact de son corps ou par son haleine. Améliorer le sort de l'ouvrier, c'est supprimer les causes de la maladie, la maladie elle-même et la contagion qui en résulte.

Déjà, un assez grand nombre de pays étrangers se sont rendus à ces raisons : la Norvège et l'Italie (1) ont supprimé le travail de nuit chez les boulangers ; d'autres nations ont exigé des conditions de travail plus hygiéniques par la suppression des ateliers souterrains. La France se doit de ne pas rester en arrière de ce mouvement.

Bien que quelques voix dissidentes se soient fait entendre sur ce point, et parmi elles, celles des Chambres de commerce, les intéressés et les patrons en sont partis sans la consommation ne frémissent plus à la pensée de manger du pain rassis. M. Godart démontre d'ailleurs en termes excellents que le régime qu'il préconise nous permettra de consommer du pain plus frais, s'il est possible, que celui qui est mis à notre disposition. Avec son système, nous mangerons le pain au moment où il offre son maximum de propriétés nutritives et de qualités agréables.

Il n'y a donc pas de raison sérieuse pour continuer des pratiques surannées et inhumaines. L'Etat le reconnaît lui-même en supprimant le travail de nuit dans les manufactures militaires.

Il faut souhaiter que cette proposition de loi soit bientôt transformée en loi et qu'une sage réglementation vienne mettre un terme aux abus de la situation présente.

Le livre de M. Godart est agréable à lire : les faits, les documents et les enquêtes qu'il relate sont groupés de façon fort intéressante et ceux qui le liront concluront comme l'auteur et comme nous-même à la suppression du travail de nuit dans la boulangerie.

A. AMIEUX.

De l'Ecole à la Cité, Etudes sur l'Education populaire, par Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, président de l'Union nationale des Mutualités scolaires, 1 vol., in-16, 3 fr. 50 (Félix Alcan, éditeur).

M. Edouard Petit — l'ami des Etudiants populaires — est connu pour ses efforts couronnés de succès, en faveur du

goût de l'épargne à inspirer aux enfants de l'Ecole, et pour la continuation de l'Instruction après l'Ecole, instruction si vite perdue quand on ne continue pas à la cultiver.

Dans le présent ouvrage, ce sont les manifestations, les essais, les expériences sociales de la jeunesse s'engageant à l'organiser, s'efforçant de dégager le salut d'une action collective, que l'on trouvera résumés avec leurs divisions correspondantes aux formes et modalités que revêt le labeur concerté des générations nouvelles sorties de l'Ecole nationale et se préparant à la vie intellectuelle, économique, civique ; de l'Ecole au Savoir ; de l'Ecole au Métier ; de l'Ecole à la Re traite ; de l'Ecole aux Congrès ; de l'Ecole à la Cité.

Il y a nécessité urgente à éclairer l'opinion publique sur tous les devoirs, sur toutes les responsabilités qui lui incombent vis-à-vis des « promotions primaires », vis-à-vis de l'adolescence encore illettrée comme de l'élite populaire qui monte et grandit.

Une peinture vigoureuse des mœurs parlementaires et de leurs néfastes effets sur la France, telle est l'œuvre nouvelle de Henry Leyret, *La Tyrannie des Politiciens* (Edouard Cornély et Cie, éditeurs, 101, rue de Valenciennes, Paris. Un volume broché, 3 fr. 50). Avec une vision aigüe des hommes et des choses, une profonde connaissance des questions à l'ordre du jour, l'auteur des mordantes Lettres de province qui ont obtenu un succès si retentissant met à nu brutalement les plaies dont souffre le pays. Le remarquable écrivain démontre la nécessité de réformer d'urgence la République compromise par les politiciens.

C'est un livre actuel qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la vie politique.

L'Eglise inflexible devant la Science et l'Histoire, par Em. Cauderlier, Paris, E. Nourry, 14, rue Notre-Dame-de-Loire, 1910, in-12, broché (N° 39 de la Bibliothèque de Critique religieuse), 1 fr. 25.

L'Eglise catholique se déclare en possession de livres inspirés et affirme une origine divine. Elle prétend à l'hégémonie intellectuelle du genre humain, et de fait elle l'a exercée pendant quinze siècles en Europe.

La découverte de l'imprimerie, la renaissance de la culture antique, les progrès scientifiques du XIX^e siècle ont porté des coups terribles à ses affirmations et à ses prétentions. L'Eglise n'avoue rien, ne reconnaît rien et s'obstine dans ses assertions les plus manifestement erronées ; toutefois, sa résistance même n'est pas innocente et comporte une inquiétante diplomatie. L'auteur a su mettre ce dernier point en valeur.

Il a bien fallu, « dans les Universités même catholiques, composer avec la géologie et l'anthropologie » ; mais ces concessions « sont réservées à l'enseignement supérieur. En fait, il y a sur certains textes de la Bible quatre explications différentes adaptées à des auditoires de culture différente ». Ces quatre explications, qui constituent quatre versions diverses d'un même fait, comme dans le cas du déluge, se contredisent, se choquent et se détruisent.

En un temps où l'Eglise catholique oppose son enseignement à celui de l'Etat, ce livre vient, dit l'éditeur, « à son heure pour montrer que l'Eglise inflexible gênée par son antique héritage, en est réduite à se faire opposition à elle-même, quand elle ne s'obstine pas à enseigner à tous, comme vérité indéfectible, les plus sensibles erreurs ou les traditions les plus légendaires. »

MM. Ch. Bémont et G. Monod font paraître chez Alcan une nouvelle édition de leur *Histoire de l'Europe au Moyen-*

Age (395-1270), orné de gravures, de cartes, enrichi de citations et de documents des plus attachants, l'ouvrage de MM. Bémont et Monod sera des plus utiles, non seulement aux élèves des écoles et des lycées, mais aux professeurs eux-mêmes qui trouveront dans des pages écrites avec le souci de l'exactitude, des intéressantes notes d'histoire, de littérature, d'art et de critique philosophique.

Vient de paraître chez Rousseau, à Paris, une intéressante étude de M. Henry Duret, avocat : *De l'intervention des municipalités en matière d'habitations ouvrières ; la question devant le Conseil municipal de Lyon*.

Ce livre apporte des documents nouveaux sur la question des maisons ouvrières et a bon marché, surtout en ce qui concerne notre ville.

Jean VERMOREL.

OFFICE SOCIAL

Les Congrès internationaux de Lucerne et de Rome, par M. Paul Pic, président de l'Office social (15 février 1909).

M. Amieux, trésorier, a lu le rapport financier de l'Office, qui a été approuvé à l'unanimité.

M. A. Bickert a présenté, ensuite, le rapport du secrétaire général de la Section d'Education sociale et montré l'activité de ce groupement de jeunes qui est réuni à l'Office social et dont l'activité se développe chaque jour.

M. Pic a alors rendu compte des Congrès internationaux de Lucerne et de Rome. Le Congrès de Lucerne (septembre 1908) fut le cinquième tenu par l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, importante association dont M. Pic rappelle les débuts et les résultats. Il insiste sur le rôle joué à l'Association par M. E. Bauer, professeur à l'Université de Bâle, directeur de l'Office international qui fonctionne dans cette ville, « et que notre ville aura bientôt le plaisir d'entendre, au cours de la conférence que M. Bauer fera à l'Office social, le lundi 1^{er} mars » (1).

L'Association internationale qui prépare les bases nécessaires à l'élaboration des lois protectrices du travail, mit à l'ordre du jour du Congrès de Lucerne d'importantes questions ; on décida d'abord de s'occuper plus activement du travail à domicile : 1^o par la refonte des mœurs, en agissant sur l'opinion publique informée des difficultés dans lesquelles se trouvent les travailleurs isolés ; 2^o par la loi : interdiction d'un salaire usuraire ; 3^o enfin question particulièrement délicate, — par l'institution du minimum de salaires des industries les plus exposées au sweating-system : chemises, tailleurs à façon, etc. Une commission du Congrès, la prit en charge, et travailla de laque M. Pic prit part, s'occupa spécialement du travail des ouvriers de mines, 8 heures, et pour les ouvriers des industries visées par la Convention de Berne sur le travail de nuit, 10 heures. La question de la durée du travail dans la métallurgie fut renvoyée à l'examen d'autres sections internationales. Le Congrès de Lucerne a examiné minutieusement les questions de législation ouvrière qui préoccupent l'Association internationale depuis sa constitution. M. Millerand en a résumé merveilleusement l'esprit dans le beau discours qu'il a prononcé à Lucerne, et dont M. Pic lit certains passages animés de l'espoir dans l'utilité des ententes internationales pour l'amélioration du sort des travailleurs de tous pays.

(1) Voir plus loin le résumé de la conférence de M. E. Bauer.

Académie Française

Discours de réception de M. René Doumic (SUITE)

Familièrement, nous l'appelons Atticus. Au fait, nous avions raison. L'urbanité, la bonne grâce, la fidélité à ses amis, le savoir-vivre — dont on a si bien dit que c'est la justice pratiquée par les gens d'esprit — l'obligeance infatigable sans être fatigante, la douce raillerie, qui est la coquette de l'amitié, toutes ces qualités dont Boissier a dit qu'elles toutes elles valent une vertu et qu'elles attachent davantage ; Atticus les avait et M. Boissier les aurait montrées à Atticus. Comme Atticus, il aurait aimé d'être l'ami d'un grand homme et d'unir éternellement son nom au sien. Le grand homme ne s'est pas trouvé, je crois ; mais qu'on le cherche et qu'on en regrette l'absence, c'est un honneur pour celui qui était digne de le rencontrer ; et il ne faut pas s'étonner après cela que soit si fine, si prenante, si caressée et si charmante cette page de M. Boissier sur Atticus.

Le plus beau des portraits où lui-même s'est peint.

J'ai presque peur, monsieur, en insistant sur les parties tout aimables de ce caractère, que vous ne m'accusiez d'en méconnaître ou d'en oublier les parties méconnaissables et fortes. Il ne faut pas s'y tromper, c'est sur un fond singulièrement solide de loyauté, de droiture, de courage sans ostentation, mais sans défaillance, que couraient et se jouaient toutes ses grâces. Jamais M. Boissier n'a commis une injustice ; jamais, dans la mesure de ses forces, il n'a permis qu'il s'en fit une devant lui. Un jour, au lendemain du plébiscite de 1852, au lycée de Nîmes, dans une réunion des fonctionnaires, à un professeur qui, sans s'être caché, avait voté contre l'empire, le proviseur, irrité par une discussion, eut la mauvaise inspiration de dire : « Monsieur, n'oubliez pas que j'ai barre sur vous. » M. Boissier intervint : « Monsieur le Proviseur, il est possible que vous ayez barre sur notre collègue ; mais, je vous le ferai respectueusement remarquer, vous savez très bien aussi que si vous usiez de cette faculté, vous ne pourriez pas rester parmi nous. »

Cette fermeté, gantée de douceur, il l'eut toujours, partout où il fut, à l'Académie, au conseil supérieur de l'Instruction publique, qui est un tribunal et où M. Boissier, se sentant là pour rendre des arrêts et non des services, n'admettait le fait du prince que quand le prince était strictement d'accord avec la justice.

Que voulez-vous ? Il était romain ; non

pas un romain de théâtre, rigide, figé, glacé et glacial, gédé de ce qu'il est en marbre ou en bronze, et se disant sans cesse : « N'oubliez pas que tu es une statue » ; mais un vrai romain, un romain historique, poli par une civilisation qui remonte à Pythagore, à Hésiode et à Homère, lisant Virgile, Horace et Lucrèce, charmant en entretiens gais aux festins amicaux et ne prenant pas de notes en rentrant chez lui ; mais fier du nom romain, persuadé que Rome, grande au temps des victoires, a trouvé le moyen d'être plus grande encore au temps des revers ; persuadé qu'en quelque état qu'elle soit, son devoir quotidien, son devoir perpétuel est de civiliser le monde ; persuadé encore plus peut-être que si les Grecs sont les inventeurs du beau, les Romains sont les inventeurs du droit. Tel était le romain qu'en toute simplicité de cœur, de parole et de manières, était toujours notre cher Gaston Boissier.

Vers 1873, il remarqua qu'il avait cinquante ans et il eut un mouvement d'ambition. Il songea à entrer à l'Académie des sciences morales. Il alla trouver un de ses compatriotes qui s'était un peu occupé d'histoire, qui était assez instruit, qui ne laissait pas de parler agréablement et qui s'appelait Guizot, M. Guizot, à cette époque, se délassait d'avoir gouverné la France à gouverner deux Académies et il les gouvernait avec beaucoup d'autorité, de tact et d'intelligence, non sans quelque solennité, qui, n'étant

rien. M. Boissier se présenta. M. Guizot l'interrompit net : « Non, mon cher monsieur Boissier, je ne vous ferai point nommer de l'Académie des sciences morales ; n'y comptez aucunement. »

— Mais, monsieur Guizot, vous m'avez peut-être habitude à un peu moins de sévérité.

— Il est possible, et je ne suis pas pour m'en repentir ; mais enfin, je ne vous servirai point du tout en votre dessein d'entrer à l'Académie des sciences morales. Si vous tenez à m'être agréable, vous vous présenterez à l'Académie française.

M. Boissier se présenta à l'Académie française.

Mme de Girardin a dit : « A l'Académie française la consigne est la même qu'à l'entrée du jardin des Tuileries : on ne laisse pas entrer les gros paquets. » Où en serions-nous, monsieur, vous et moi, si cette consigne était encore celle de l'Académie française, ou si elle n'y faisait pas quelquefois, en son indulgence, une infidélité qui est peut-être une faiblesse ? Mais M. Boissier était, lui, selon la consigne. Il avait peu écrit et il n'avait rien écrit qui ne fût écrit. Il avait fait connaître le monde romain en savant qui est un homme du monde, avec un art délicat de présenter la bonne compagnie ancienne à la bonne compagnie moderne, qui avait oublié, ou peu connu, depuis la mort de M. l'abbé Barthélemy. Il eût été, en d'autres temps,

que pour marquer la date où il remontait, était une simple habitude d'histoire protégée par le duc de Choiseul et le professeur aimé de Choiseul-Gouffier. Il était tout fait un sujet académique.

J'ajoute ceci : que son « paquet » fut léger, c'était une condition si excellente pour la suite de sa carrière que, l'eût-il fait exprès, il n'eût pas pu mieux faire. Nous aimons ici les hommes qui sont dignes de la compagnie en y entrant et qui s'en font plus dignes à mesure qu'ils y habitent, et qui, après avoir conquis cette place, se conduisent comme s'ils pouvaient la perdre ou comme s'ils agissaient de la conquérir ; et qui la méritent mieux encore par la façon dont ils la gardent que par la façon dont ils l'ont prise. Cela nous persuade que l'habitat a de l'influence sur l'habitant, nous met de moitié ou pour quelque chose dans le succès de nos confrères et tend à prouver notre utilité, qui ne laisse pas d'avoir toujours quelque besoin d'être démentée. M. Boissier répondait admirablement à ce secret désir que notre Compagnie a toujours. L'Académie n'était pas pour lui, selon le mot impertinent d'un de nos anciens confrères, « le refuge des talents fatigués et des réputations dont on se fatigue ». On sentait que tout en donnant beaucoup, il s'était beaucoup réservé, qu'il ne ferait pas mieux qu'il n'avait fait ; mais qu'il ferait davantage en faisant aussi bien ; et qu'il se traiterait en candidat perpétuel qui oublie qu'il a été élu. Il était en

perfection un sujet académique.

Il se présentait concurremment avec son ancien camarade, M. Mézières. Ce fut une compétition terrible. Les deux adversaires disaient tant de bien l'un de l'autre qu'ils gênaient les académiciens et troublaient leur conscience. Ils s'en aperçurent ; et pour ne rien dire du tout, ni l'un de l'autre, ni chacun de soi-même, et pour attirer la bienveillance des académiciens sur tous les deux en épargnant leur temps, ils finirent par faire leurs visites ensemble. Je recommande le procédé ; il leur réussit pleinement. Ils furent élus tous les deux, avec cette simple particularité que M. Mézières fut élu le premier et M. Boissier bien peu de temps après lui. On avait simplement fait passer la Lorraine avant le Languedoc. L'Académie a toujours eu le sentiment des justes préférences.

M. Boissier fut tout de suite de l'Académie comme s'il en avait toujours été. On y cause, on y discute courtoisement, on y lit les livres nouveaux et on s'y souvient des anciens ; comment n'y aurait-il pas été chez lui ? Il y continuait les *Tusculanes*.

Et comme il aimait à les continuer ! On a dit que la conversation est l'art de s'écouter soi-même devant les autres ; et l'on a dit aussi que le premier talent d'un causeur est de savoir écouter. M. Boissier, comme vous l'avez très bien dit, monsieur, était un homme de juste milieu et il se tenait d'instinct entre ces

M. Pic parle ensuite du Congrès de Rome, tenu en octobre 1908, et au cours duquel fut étudiée la question des assurances sociales. Il a consacré le triomphe du système de l'obligation. Belges et Italiens, Italiens surtout, ont dû confesser la faillite partielle du régime de la liberté subsidiaire, si vanté depuis longtemps. En France, ce principe de liberté subsidiaire, si en faveur dans certains milieux hostiles au principe de l'obligation, ne tarderait pas à faire aussi faillite, si on ne réagissait pas, dans l'opinion publique, pour soutenir le projet de retraites voté à la Chambre des députés et qui consacrerait l'obligation. M. Pic cite l'intervention au Congrès de Rome, de l'éminent économiste Luzzati, qui n'hésita pas à soutenir l'utilité de l'obligation, ralliant autour de lui aussi bien M. Maillan que M. Millerand. Et celui de Rome, dont M. Pic a esquissé, en un langage clair et précis, les physiologies spéciales, ont servi à montrer que les nations sont définitivement entrées dans la voie ouverte par l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. En terminant, M. Pic insiste sur « l'importance de la conférence que fera M. Bauer sur le minimum de salaires ». Tous les Lyonnais, si attachés aux questions qui touchent au travail, voudront entendre l'avocat des travailleurs, l'artisan d'une société où la justice sociale sera instaurée, M. Bauer, directeur de l'Office international de Bâle.

LA MACHINE HUMAINE

La Responsabilité des Anormaux

Voici quelques faits nouveaux qui se sont bienot connus sous le titre général de *Mécanisme de la fatigue*. Nous avons dit, au sujet du travail ouvrier, qu'il importe absolument de ne pas aboutir à la fatigue. A cette seule condition, et l'homme reprenant son état initial après le travail, il est permis d'aborder le problème de l'emploi de la main-d'œuvre. Passé une certaine limite, aussi bien dans la durée que dans le domaine de la fatigue, la respiration s'est activée d'une façon désordonnée, avoisinant l'asphyxie ; la circulation du sang, malgré sa rapidité, ne réussit pas à purifier les organes de leurs déchets. Il y a réelle impossibilité que l'énergie humaine se restaure complètement par le repos de la nuit et l'alimentation habituelle.

L'expérience a clairement démontré que l'ouvrier fatigué travaille mal, en dépit du meilleur vouloir ; car, tandis que ses nerfs poursuivent leur excitation et essaient de poursuivre les muscles, ceux-ci répondent faiblement à cette sollicitation. Donc, la fatigue a sa cause dans la perte d'énergie musculaire ; l'épuisement atteint difficilement les nerfs ; le simple raisonnement l'attribue aux muscles et nullement aux nerfs excités. Aussi, la fatigue dépend des premiers, et vraisemblablement pas des seconds.

L'expérience a montré qu'il est ainsi réellement, et sans que le doute soit possible. Les nerfs, ces filets blanchâtres qui se distribuent à tous les organes comme des fils télégraphiques, sont *inextinguibles*. De même en télégraphie, le récepteur peut se fausser sans que la ligne cesse de transmettre le courant.

La fatigue est, en définitive, un trouble des organes musculaires ; elle peut aboutir à leur arrêt complet, à la mort. Le héros qui, après la bataille de Marathon, courut d'un trait annoncer la victoire aux Athéniens, fut pris d'un tétanos mourant et resta figé comme une statue.

Par analogie, souvent par conviction, on dit couramment : *fatigue de l'esprit*. Ces termes, placés ensemble, ou ne signifient rien, ou doivent être précisés. Les nerfs ne se fatiguent pas, nous dirons

que le centre dont ils émanent, le cerveau, se comporte tout autrement. Un travail intellectuel prolongé, une « tension d'esprit » d'une certaine durée, ont pour effets une élévation légère de la température du corps, du nombre de battements du poulx, quelquefois un peu de douleur aux tempes et aux yeux. Or, prenons un homme au repos ; il consommera, par exemple, 10 grammes d'oxygène à l'heure dans l'acte de sa respiration, et cela dans des conditions de repos repos absolu. Si, le laissant ainsi au repos, on lui montre des calculs à faire, de sorte que son cerveau seul travaille, la consommation d'oxygène ne changera pas sensiblement ; elle aurait augmenté pour un petit travail corporel. Donc, la pensée, la réflexion, toutes les opérations intellectuelles ne coûtent aucune dépense alimentaire à l'organisme.

La tension de l'esprit n'est, apparemment, que la tension des muscles mis en mouvement par le déplacement des yeux, par cet ensemble d'exercices que « l'intellectuel » fait inévitablement, placé devant son bureau. La réalité d'une fatigue cérébrale, à ce point de vue, est douteuse, inséparable.

Et, cependant, nous allons voir qu'à un autre point de vue, elle s'impose tellement que les formes de l'aliénation mentale en sont les conséquences probables.

Que le muscle agisse ou que le cerveau pense, c'est dans l'un et l'autre cas, un élément central, une cellule cérébrale qui a vibré. Par ce mot « vibré », nous devons entendre la nature spéciale de l'excitation nerveuse. Quand le mouvement a été maintes fois répété, la cellule a vibré longtemps ; peut-être aussi une loi harmonique, périodique, règle-t-elle ses vibrations. A force de solliciter son activité d'une manière désordonnée, abusive, elle devient comme la touche d'un piano dont le ressort aura été faussé. Elle répond, alors que vous appuyez à côté, sur une autre touche. Le ressort nerveux a subi, lui, une véritable *fatigue d'élasticité*, suivant la dénomination de lord Wilkin. Désormais, toute vibration d'un point quelconque du cerveau est troublée par la réponse inharmonique du point fatigué. Il faut dire, en effet, que toutes les cellules sont liées entre elles par des relations multiples, et, de ce fait, le fonctionnement d'une retentit sur celui des autres. De là une communauté de vie et de labeur admirable. Un esprit pondéré, droit, réalise une bonne coordination dans le travail cérébral. Un esprit mal équilibré coordonne suivant le mode voulu par les cellules fatiguées. Celles-ci deviennent véritablement des *centres de radiation*. Les psychologues à la manière de Stendhal, les philosophes de l'école Fouillée, partis de conceptions théoriques, sans base expérimentale, ont pourtant reconnu le rôle de l'idée fixe centrale, de l'idée force dominante. Alors, nous pouvons dire que l'aliénation mentale est occasionnée par la fatigue d'une ou de plusieurs cellules cérébrales. On comprend de quel genre de fatigue nous parlons, et comment la passion, le souci, l'excès de réflexion, en sollicitant continuellement l'activité d'un même point du cerveau, peuvent en altérer le fonctionnement.

Nous sommes, par là, conduit à nous figurer la matière qui pense, se souvient, se fatigue, comme un ressort doué d'une certaine élasticité. Le travail mental bien organisé utilise cette élasticité sans l'altérer, sans fausser le jeu de ces multiples et infimes organes. Quoi d'étonnant qu'il se produise des troubles cérébraux quand on travaille par un travail intellectuel intense, et que, malgré cela, il semble ne rien coûter à la vie du corps, à la nutrition générale ! Toute la pensée humaine est à la charge de cette réserve élastique, comme toute l'énergie corporelle est aux frais de l'alimentation dont le sang imbibe les muscles.

Pour parer à la fatigue intellectuelle, il n'est que de travailler méthodique-

ment, avec les repos nécessaires. On emploierait mieux son temps, après un exercice d'un certain genre, en se livrant à des réflexions d'un genre différent. Ainsi, telles cellules se reposent, et telles entrent en vibration. L'expérience a, du reste, enseigné depuis longtemps qu'une lecture, enflammée quand une autre a fatigué. Mais il est impossible de dire combien d'heures peut durer un travail intellectuel pour être normal. Nous n'avons là aucune mesure. Il est des esprits dont le labeur est pénible ; ce sont des ressorts mal trempés ; ils sortent d'une mauvaise fabrication. Tous les déchets organiques, toutes les aures accumulés par les parents (alcoolisme, avarie, etc.) préparent ainsi des cerveaux mal constitués, peu disposés à travailler normalement. Nous n'avons jamais estimé dignes de la société humaine d'oublier ce déterminisme fatal pour s'acharner sur des responsabilités illusives.

James LAUR (La Petite République.)

BIBLIOGRAPHIE

La Philosophie de l'Expérience, par William James, traduit par E. Lebrun et M. Paris. Un volume de la Bibliothèque de philosophie scientifique, 3 fr. 50. Flammarion, Paris et Lyon.

D'après H.-W. James, peut être un philosophe, il faut d'abord une vision portant sur la nature intime du réel, et ensuite une méthode par laquelle interpréter cette vision. La vision de W. James est celle d'un monde où quelque chose arrive sans cesse — d'un monde qui, jamais fait, est toujours en voie de se faire et qui, soumis au changement n'en est pas moins continu.

Bibliothèque des Poètes français et étrangers, sous la direction de M. Alph. Séché. Louis Michaud, éditeur, Paris.

Volumes hors série : Les plus jolis vers de l'année 1907, 1908 et 1909 (3 vol.). Les Sonnets d'Amour ; les Poètes-misère ; les Poètes patriotiques ; les Poètes sociaux ; les Poètes libertins ; Chansons gaillardes, les Poètes fugitifs. Chaque volume 1 franc, relié 1 fr. 50.

La Vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains, H. de Balzac, Ch. Beaudelaire, par A. Séché et J. Berthaut. Chaque vol. de 200 p. avec 45 illustrations et couverture en couleurs, 2 fr. 25 broché, relié souple 3 fr. Louis Michaud, éditeur, Paris.

Cette collection, dont le succès est immense, ressuscite dans leur décor habituel, les écrivains aimés du public. Déjà parus : George Sand, Paul Verlaine, Goethe, Lord Byron, Diderot, Tolstoï.

La Florentine, par Maxime Formont, 1 vol., 3 fr. 50. Lemerre, éditeur, Paris.

M. Formont traite ce sujet délicieux, l'amour à Florence au temps de Botticelli. Un idylle passionnée contraste avec des scènes tragiques : la pourpre du sang se mêle à celle des roses. Belle évocation digne de tenter un romancier tel que celui-ci, chaleureux, coloré, audacieux, épris cependant de classicisme et d'antiquité.

L'Ennemi des Lois, par Maurice Barrès. Nouvelle édition, 1 vol., 3 fr. 50. Emile-Paul, éditeur, Paris.

M. Emile-Paul continue la réédition de certaines œuvres de Maurice Barrès. *Du sang, de la Volupté et de la Mort* a eu un grand succès ; il en sera de même pour ce nouvel ouvrage.

Le Courrier de la Presse (Bureau de cc pures de journaux français et étrangers), fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2^e). Gallois et Demogest. Adresse télégr. : Coupures-Paris. Téléphone 101-50.

Le « Courrier de la Presse » reçoit, lit et découpe tous les journaux et revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour industriels et commerçants.

Tarif : 0 fr. 30 par coupure. Période de temps limité : Par 100 coupures, 25 fr. ; par 250, 55 fr. ; par 500, 105 fr. ; par 1.000, 200 fr.

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.



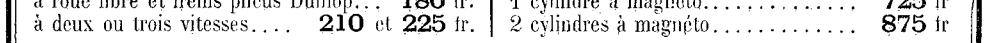
AUX GALERIES MODERNES - Edmond YESIN
55, Place de la République, LYON

ACCESSOIRES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS

Seuls constructeurs des Cycles "FULGOR" Moto-Rêve

Modèles garantis Dunlop... 180 fr. à deux ou trois vitesses... 210 et 225 fr.

Bicyclette à moteur 725 fr. 2 cylindres à magnéto... 875 fr.



LES GRANDES COLLECTIONS LYONNAISES

I. LES MUSEES

1^o Palais des Arts. — Ce palais contient neuf entrées différentes ayant une commune entrée : musée de peinture, de sculpture, de gravure, d'épigraphie, de numismatique, de sigillographie, d'archéologie antique, d'archéologie du moyen-âge et de la renaissance, musée des sciences naturelles.

Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. 1/2, de 11 h. à 5 h. le soir, en été ; de 9 à 11 h. 1/2 le matin, de 1 h. à 4 h. seulement en hiver. Prix d'entrée : 1 fr. par personne, ou 0 fr. 50 par personnes groupées. Entrée gratuite le dimanche et le jeudi après-midi.

2^o Palais du Commerce. — Musée historique des tissus. (Collection d'une richesse unique.) Ouvert les jeudis, dimanches et jours de fêtes, de 11 h. à 4 heures.

Tous les autres jours, les visiteurs peuvent être admis sur leur demande, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Les jours réservés, les gardiens sont à la disposition des étrangers pour leur faciliter la visite des collections. Entrée place de la Bourse.

Musée colonial. — Pour visiter le musée colonial, s'adresser à la Chambre de commerce. Visible tous les jours, de 8 heures à 11 heures et de 2 à 5 heures, le dimanche excepté. Ce musée est au Palais du Commerce.

3^o Faculté des lettres. — Musée des moulures. Visible tous les jours, de 8 à 11 heures, le dimanche excepté.

Le Palais de la Faculté des lettres renferme en outre un musée pédagogique et un musée géographique, tous deux fort intéressants.

4^o Faculté de médecine. — Les collections de la Faculté lyonnaise de médecine sont très riches : musées d'anatomie, d'anatomie pathologique, de parasitologie, d'hygiène, de médecine légale, d'histoire de la médecine et de la pharmacie à Lyon.

5^o Faculté des sciences. — Collections très riches aussi de zoologie, de géolo-

gie (celle-ci unique en France pour l'étude des vertébrés tertiaires), de minéralogie pure et appliquée, de botanique générale et appliquée. Ces collections sont ouvertes tous les jours de la semaine, de 8 heures à 11 heures et de 1 heure à 6 heures.

II. JARDINS BOTANIQUES

1^{er} Jardin botanique de la Faculté de médecine et de pharmacie, établi entre les pavillons du Palais, à l'Est. Arrangement très rationnel pour étude.

2^o Jardin botanique du Parc de la Tête-d'Or, avec grandes et petites serres. Ouvert au public pour la visite et l'étude, de 5 h. 1/2 du matin à 6 h. 1/2 du soir, en été.

III. BIBLIOTHEQUES

1^{re} Grande Bibliothèque de la ville, rue Gentil, 27 (200.000 volumes, 2.400 manuscrits), ouverte de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

2^o Bibliothèque du Palais des Arts, entre place des Terreaux (80.000 volumes et 20.000 estampes), ouverte de 10 heures à 6 heures.

3^o Bibliothèque du Musée des Tissus, Palais du Commerce (6.000 volumes de beaux-arts et arts industriels), ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures du matin à 4 heures et de 8 heures à 10 heures du soir. Entrée, place des Cordeliers.

4^o Bibliothèque de la Chambre de commerce, Palais du Commerce (25.000 volumes sur le commerce et l'industrie), ouverte tous les jours, excepté le vendredi. S'adresser à la Chambre de commerce.

AU CHEVAL BLANC

Spécialité de Linoléum pur liège

et incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée

Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

BÉRARD Maison de confiance

La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

TELEPHONE 43-39

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du journal, 3, rue Stella, Lyon.

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET

INDICATIONS : Bienterragie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyé-

Néphrites, Pyuriques, Bactériurie, Phosphaturie, Ammoniorie

Lithiase rénale, etc., etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roulé, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 franco

La Librairie Théophile GORAUS 67, quai de l'Hôpital LYON

REPOND A TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUS GENRES

"L'Alliance Commerciale"

SOCIÉTÉ CIVILE DE MUTUALITÉ ENTRE NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE FRANCE, DES COLONIES ET DE L'ÉTRANGER

SIÈGE : 62, Rue de Provence, 62, à PARIS

MM. les Négociants et Industriels, ainsi que MM. les Banquiers et hommes d'affaires sont informés que lors de leurs séjours à Paris le siège de L'Alliance Commerciale est à leur disposition pour : Election de domicile, réception et transmission de leur correspondance, rédaction de mandats, etc., etc.

Services divers, Sténographie, Interprètes, Téléphone, Bibliothèque,

DEMANDER NOTICES EXPLICATIVES

deux extrêmes. Il savait écouter admirablement, moins par déférence que par curiosité et toujours avide de recueillir une idée que par hasard il n'eût pas eue, ou une notion qui, par exception, lui eût échappé ; et son impatience méridionale ne se réveillait que quand il arrivait qu'on se répétait ; car il n'avait pas besoin des détails qui est qu'on leur dise les choses plusieurs fois de suite et qui, à la vingtième, vous disent avec hésitation : « Il me semble que vous m'avez déjà dit cela. » Il écoutait donc honnêtement et discrètement, la discrétion de l'auditeur consistant à épargner à celui qui parle la peine de parler plus longtemps qu'il ne faut pour se faire entendre.

Et il parlait à Rousset, qui était Genevois, un peu trop peut-être, si l'on peut trop l'être, définissait la France « le pays où l'on est dispensé de penser pour qu'on parle », et c'était une généralisation indiscrète. M. Boissier ne parlait jamais sans avoir pensé ; seulement l'habileté vite, comme ceux qui en ont l'habitude. Il était toujours prêt, et comme l'homme de Pascal « il parlait de ce dont on parlait quand il entrait ». Beaucoup n'ont que l'esprit de l'escalier. Lui aussi avait l'esprit de l'escalier, mais c'était en le montant.

Il avait du reste ici occasion d'entretenir et tentation de les prolonger. L'Académie est très bien au long. Les sommes ; mais elle était déjà très bien en ce temps-là. Il y avait Dumas fils, il

y avait le duc d'Aumale, il y avait Emile Augier, il y avait Guizot, il y avait Thiers, il y avait Taine, il y avait Renan, il y avait Victor Hugo. C'était un salon agréable. Hugo affectionnait fort M. Boissier. Il lui parlait théâtre : « Ah ! ce ne sont plus les batailles d'Hernani. Vous vous rappelez Hernani, monsieur Boissier ? » M. Boissier ne se rappelait pas Hernani, n'étant né que sept ans avant, mais il avait été à la première des *Burgraves* et il l'avait dit à Victor Hugo, et Victor Hugo confondait. Peut-être aussi aimait-il mieux le souvenir d'Hernani que celui des *Burgraves* qui avait été un de ces échecs qu'on appelle des demi-victoires. Et M. Boissier avait fini par répondre : « Si je me souviens d'Hernani ! » C'est une des rares occasions où il faut se vieillir pour plaire.

Si M. Boissier causait délicieusement à l'Académie française, il lui donnait souvent l'occasion de causer de lui. Il écrivait ces grands livres pour que vous avez très bien caractérisés pour que je me risque à les définir : *l'Opposition sous les Césars*, *la Religion romaine*, *la Fin du paganisme*, suivant sa route parallèle à celle de M. Renan, le discutant quelquefois, le complétant toujours, ne cessant pas d'être historien des mœurs et devenant de plus en plus historien des idées, ce qui est la plus dangereuse, la plus hardie, la plus ténébreuse et la plus délicate manière d'être historien. Il se révélait philosophe critique, tout à fait dans la manière de Bayle, à qui il

ferait songer plus souvent si Bayle n'avait pourvu à ce que l'on n'y pensât point, par le soin qu'il a toujours pris, je ne dis pas de mal écrire, mais de ne pas écrire du tout ; mais ma remarque subsiste.

Entre temps venaient, pour l'exquis plaisir de ceux qui ne sont pas scrupuleux, les péchés de M. Boissier. M. Boissier n'a pas été impeccable. M. Boissier a eu quelque humeur aventureuse, M. Boissier a été quelquefois infidèle à la latinité. Sans doute, il l'avait épousée trop jeune. M. Boissier, à la sollicitation d'un éditeur intelligent et lettré, accepta d'écrire deux cents pages sur Mme de Sévigné et quelque temps après deux cents pages sur le duc de Saint-Simon. Et remarquez qu'en ce faisant, il n'était pas infidèle à la latinité seulement, mais il semblait l'être même à l'Académie ; car, se tournant vers les écrivains français, il allait en choisir deux qui ne furent point de l'Académie, l'un à la vérité à cause d'une loi, selon moi déplorable, qui n'admet pas aux honneurs académiques les personnes de son sexe ; l'autre pour cette raison qu'il n'avait rien publié de son vivant, ce qui est quelquefois un obstacle à l'entrée chez nous ; mais enfin il choisissait deux écrivains qui n'avaient pas appartenu à notre Compagnie. Il y avait deux péchés dans chacun de ces livres de M. Boissier. Je fais remarquer cependant que la latinité peut s'en prendre à elle-même si M. Boissier a lié commerce avec Mme

de Sévigné. Mme de Sévigné savait le latin, ce qui n'était pas pour déplaire à M. Boissier. Elle le savait très bien sans montrer jamais qu'elle le sût. Elle l'avait appris comme elle dit qu'elle avait appris la philosophie de Descartes, à savoir comme l'homme, ne pour y jouer mais pour y regarder ceux qui y jouent. Enfin, elle savait le latin. De plus, vous l'avez remarqué, dès *Cicéron et ses amis*, M. Boissier avait songé à Mme de Sévigné. Il avait dit, non sans raison : « C'est encore aux lettres de Mme de Sévigné que ressemblent le plus les lettres de Cicéron. » Il y avait là une déclaration et il y avait là une promesse qu'il faisait au moins à lui-même. Dès *Cicéron et ses amis*, M. Boissier s'était engagé à prouver que Mme de Sévigné avait autant d'esprit que Cicéron. Il l'a prouvé : il a même prouvé que peut-être elle en avait davantage.

Et pour ce qui est de Saint-Simon, si Cicéron a conduit M. Boissier à Mme de Sévigné, n'est-il point très probable que Saint-Simon qui a conduit M. Boissier à ce *Tacite* dont vous parliez si bien tout à l'heure ? Assurément, à moins que ce ne soit Tacite qui ait conduit M. Boissier à Saint-Simon, et il y a tant d'affinités entre ces deux terribles peintres qu'il est difficile qu'on ait pratiqué l'un sans avoir le désir passionné de fréquenter l'autre.

Ainsi, M. Boissier était mené des anciens à ceux des modernes qui ont l'honneur de leur ressembler et peut-être ra-

mené des modernes à ceux des anciens qui leur ressemblent. *O pulchras vires*, disait Pliny ; car c'est en latin qu'il convenait, au moins en passant, de louer M. Boissier ; et c'est en latin aussi que l'on remet les péchés.

Ceux-ci, du reste, ont été absous par le succès. M. Boissier n'y croyait pas. « Comment, me disait-il en riant, comment voulez-vous que le public s'intéresse à l'histoire d'une femme qui n'a pas eu d'amant ? — Il est vrai, répondais-je, elle a manqué à ses devoirs envers la postérité. » La postérité n'a pas tenu rigueur à Mme de Sévigné racontée par M. Boissier. Elle ne déteste pas les honnêtes femmes qui ont de l'esprit surtout lorsqu'elles lui sont présentées par un honnête homme très spirituel. Le succès de Mme de Sévigné et de M. Boissier fut le plus beau succès et celui que je souhaitais à mes sœurs amis : le succès d'admiration s'appuyant sur le succès d'estime.

M. Boissier devint secrétaire perpétuel de l'Académie, après la mort d'un homme qui était si aimable et si vigilant pour le bien de la Compagnie et si ingénieux à le procurer et qui la représentait si spirituellement qu'on pouvait craindre que qui que ce fût qui lui succéderait ne réussit surtout à le faire regretter. Il n'en fut rien. M. Boissier fut le parfait secrétaire perpétuel. La charge, comme vous le savez, n'est pas légère. Outre l'absolue assiduité dont il faut donner l'exemple, lequel, comme tous les bons

CHOCOLAT MENIER

CACAO - MENIER

SOMMAIRE

Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE du 29 avril 1910

1. Un Lyonnais poète romantique (suite) ;
2. Questions pédagogiques ;
3. Le Droit naturel ;
4. Le Droit naturel dans la doctrine antique ;
5. Conférences, cours publics ;
6. Codex medicamentarius ;
7. Nos Enfants à l'étranger ;
8. Herborisation publique ;
9. Revue des thèses ;
10. Au Muséum ;
11. Pour le musée Guimet ;
12. Chronique littéraire ;
13. Société astronomique du Rhône ;
14. Officié social ;
15. Bibliographie ;
16. Patronage des étudiants étrangers ;
17. Comité lyonnais de la mission laïque ;
18. Tableau des examens ;
19. Feuilleton : Académie française, réception de M. René Doumic.

Le Lyon Universitaire demande des « Correspondants-Étudiants » dans toutes les Universités de France et de l'Étranger. — Écrire à M. l'administrateur.

Le Moniteur de la Mode

Recueil Illustré de Littérature, Modes et Travaux de Dames

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Le Numéro, 25 c. ; avec Gravure coloriée, 50 c.

20 pages grand format

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue de la République, 3, PARIS

Abel GOUBAUD, éditeur, 7, rue

Echos des Spectacles

ELDORADO-THEATRE. — Il n'est pas de pièce plus gaie que le *Billet de Logement*, aussi les représentations à l'Eldorado-Théâtre, de ce vaudeville ne sont qu'un long éclat de rire qui, commencé dès le lever du rideau pour ne se terminer qu'avec la dernière scène. Jamais le succès de la pièce de MM. Kéroul et A. Mars n'avait été aussi vif à Lyon, car jamais elle n'avait été interprétée par une troupe aussi homogène, aussi complète et d'autant de talent. Faire cette constatation, c'est reconnaître que tous les artistes, sans exception, méritent des éloges que nous adressons très sincèrement à tous, en nous montrant particulièrement généreux pour MM. Bourgoin, Brévannes, Moreau, Leclerc Brémont et Dauphin ainsi que pour Mmes Marini-Bernard, Alzieu, Martel, Hamel et Dargelle. Cette pièce est l'avant-dernière qui sera jouée cette saison, les amateurs de franche gaieté, ceux qui aiment les spectacles comiques, lors même qu'ils connaissent déjà le *Billet de Logement*, doivent aller le voir jouer à l'Eldorado-Théâtre. Il n'y a pas de plus joyeuse soirée à passer en ce moment à Lyon.

THEATRE CASINO-KURSAAL. — La grande semaine d'aviation commence, les étrangers affluent déjà, on les voit un peu partout, mais surtout et le plus grand nombre au Casino-Kursaal qui a préparé dans ce but un spectacle de music-hall d'un attrait bien spécial qui ne peut manquer de lui valoir les faveurs du public lyonnais et de ses hôtes. Chaque jour, des éléments nouveaux viennent encore augmenter la valeur de la troupe. Mardi, c'était la rentrée de Manuelle qui avait dû renoncer au gros succès que lui valaient à Paris ses rôles dans la revue de la Gaité-Rochecorbeil, pour venir en remporter un plus grand encore parmi nous avec ses nouvelles créations. En même temps, débutaient : la troupe impériale japonaise Fuji, remarquable pour son adresse dans ses exercices extraordinaires et la chanteuse Baia. Vendredi débutaient et venaient s'ajouter au programme : Un numéro de six ours dressés, présentés par la jolie Ionia, de l'Hippodrome de Paris. Les quatre sœurs Lewandowski, danseuses de l'Empire-Théâtre de Londres. Mlle Bérengrère, diseuse étoile de l'Eldorado de Paris. Renk et Partner, illusionnistes du Théâtre Robert-Houdin. Bataille et Danrymont, de la Scala de Paris. Mlle Flo-Berthy, gommeuse du Concert de la Cigale de Paris. Morie et Scome, du nouveau Cirque de Paris. Raival, chanteur de genre du Petit-Casino de Paris. A partir du 7 mai, tous les soirs de 5 h. 1/2 à 7 heures, représentations de l'Impérial Kinématograph. Programme entièrement nouveau. Mercredi 11 mai, soirée mondaine, une seule représentation de *Noté de l'Opéra* ; la location est ouverte.

CAVEAU PARISIEN (2, rue Stella). — Tous les soirs, le cabaretier chansonnier Henri Drollez, des Quat'z' Arts de Paris ; D'Ardrag, dans son répertoire ; Muriot, pianiste accompagnateur. Poètes chansonniers lyonnais dans leurs œuvres.

GUIGNOL DU GYMNASSE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique.

GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs : « Guignol Chanteclerc », parodie en trois actes, par L. Granier. Jeudis et dimanches, matinée à 2 h.

THEATRE-CONCERT-SCALA. — Le public de familles auquel s'adresse plus spécialement le spectacle actuel du Théâtre-Concert-Scala apprendra avec plaisir qu'à l'occasion de l'Ascension, l'American-Biograph donnera aujourd'hui deux représentations, à 2 heures et demie et à 8 heures et demie du soir. Au nombre des vues que comprend le programme entièrement nouveau nous signalerons : Souverains et chefs d'Etat ; Un message de la mer ; Un duel ; La fille du vieux vagabond ; Cri-cri trouble-fête ; Spécialistes ; Le Zeppelin ; Compromis par une photographie ; Chasse au renard ; L'auberge hantée ; Brave petit cœur ; Manière d'apprendre un saut périlleux ; Griboille.

Le même programme sera donné, vendredi et samedi, à 8 heures et demie du soir, et dimanche 8 mai, en matinée et en soirée.

REOUVERTURE DE L'OLYMPIA. — Nombreuse affluence, mardi dernier, au vaste et luxueux music-hall estival de la rue Duquesne pour assister à l'inauguration de la saison de l'Olympia. Marcelle Norcy la célèbre divette parisienne, a retrouvé son prodigieux succès de l'année dernière ; elle fut encore plus acclamée dans de joyeuses et spirituelles chansons satiriques créées tout récemment. Extraordinaires sont les attractions qui échappent à la banalité ordinaire ; en tête de celles-ci il convient de citer les Emersons, grande nouveauté acrobatique ; Rizet et Renzo, incomparables excentriques ; le trio Fassy-Lola, jongleurs sélects ; les Ténos, équilibristes de force ; le duo Richard's, musicaux virtuoses, etc. L'excellent chanteur de genre Dorvel, transfuge de Parisiana, a été encore plus acclamé qu'à la précédente saison, voix chaude et vibrante, diction impeccable. Gros succès pour MM. Amica, Georges Paul, Mmes Nelly Guy, Céleste de Gère. Sommaire compte rendu attestant que le programme de l'Olympia est un beau spectacle de music-hall, susceptible d'attirer les foules cette semaine de courses et pendant la grande semaine de l'aviation.

CAVEAU PARISIEN (2, rue Stella). — Tous les soirs, le cabaretier chansonnier Henri Drollez, des Quat'z' Arts de Paris ; D'Ardrag, dans son répertoire ; Muriot, pianiste accompagnateur. Poètes chansonniers lyonnais dans leurs œuvres.

GUIGNOL DU GYMNASSE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique.

GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs : « Guignol Chanteclerc », parodie en trois actes, par L. Granier. Jeudis et dimanches, matinée à 2 h.

L'ARGUS DE LA PRESSE
le plus ancien bureau de coupures de journaux, est entré dans sa 29^e année d'existence.

L'Argus de la Presse est en relations avec les journaux du monde entier.

L'Argus fournit chaque jour plus d'une douzaine d'extraits de journaux aux représentants les plus divers de l'activité humaine.

On trouve toujours à l'Argus de la Presse l'accueil le plus empressé et l'esprit le plus large, au point de vue des règlements de compte.

Ecr. rue du Faubourg-Montmartre, 37, rue Bergère, Paris (IX^e).

Adr. télégraphique : Achambure, Paris.

LE TOUT-LYON, annuaire des salons du Sud-Est.

L'élégante publication si impatiemment attendue chaque année par les gens du monde vient de faire son apparition dans les vitrines des libraires. Tous les gens de goût ont admiré sa luxueuse reliure en peau de crocodile sur laquelle se détachent les émaux en couleurs des armes héraldiques du Lyonnais, du Dauphiné, du Forez, du Beaujolais. Ce volume de haut luxe qui, comme on le sait, donne les adresses, jours de réceptions, châteaux et villégiatures du hile de Lyon, Villefranche, Vienne, Grenoble, Saint-Etienne ; donne également de nombreux renseignements utiles : dates des courses d'hippodromes du Sud-Est, plans des théâtres, heures de cabinet des médecins, avocats, les adresses des officiers, etc.

Rigoureusement mis à jour et complété chaque année par de nouvelles additions, cet annuaire, qui a sa place marquée sur la table de tous les salons du Sud-Est, compte aujourd'hui 672 pages.

Le *Tout-Lyon Annuaire* est en vente au prix de 6 francs chez tous les libraires, et à la rédaction du *Tout-Lyon*, rue de la République, 45. Téléph. 31-79.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Étudiant pour l'année scolaire 1909-1910, vient de paraître.

Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université et complètement mise à jour, contient, avec la liste du personnel enseignant de l'Université, toutes les indications qui peuvent être utiles aux étudiants : tableaux des cours, notices sur les bibliothèques, musées et laboratoires de l'Université, règlements scolaires de chaque Faculté, tarifs des droits d'études, d'exams et de diplômes, programmes des examens et concours, liste des auteurs à expliquer pour la licence ès lettres, l'agrégation des lycées et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Le Livret de l'Étudiant est en vente chez les libraires et dans les Facultés, au prix de 0 fr. 50.

UN GUIDE ILLUSTRÉ en une seule CARTE POSTALE

Le Guide Carte Postale illustré est la dernière création de la maison Waltener et Cie.

Cette intéressante innovation permet d'expédier en une seule correspondance plusieurs vues et une notice descriptive, constituant le rapide diorama d'une ville.

Nous avons pu admirer le modèle consacré à notre grande et belle cité lyonnaise : c'est une petite merveille d'impression et de reproduction photographique.

Les amateurs de nouveautés artistiques l'apprécieront, et, dès demain, la mode sera d'utiliser le Guide Carte Postale illustré pour toute correspondance amicale.

Pour la vente en gros, s'adresser à M. l'Administrateur, 2, place du Caire, à Paris.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M. publie un album artistique concernant la Côte d'Azur, la Corse, l'Algérie et la Tunisie. Cet album, qui renferme, avec 10 cartes postales illustrées facilement détachables, des vues en simili-gravure, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des principales gares du réseau, il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbres-poste, et adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

Voyages à itinéraires facultatifs de France en Algérie, en Tunisie et aux Echelles du Levant ou vice-versa. — Carnets individuels ou collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, algériens et tunisiens ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), par la Société générale de Transports maritimes à vapeur ou par la Compagnie des Messageries Maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens. Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation. Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés

Par le LYON UNIVERSITAIRE

ASSURANCES L'Abellie , Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie et la grêle. Directeurs de l'Agence générale de Lyon, MM. Triboulet et Moutoz, rue de l'Hôtel-de-Ville, 33. Compagnie générale du Rhône , assurances incendie, chômage, rue de l'Hôtel-de-Ville, 58. Mutuelle Lyonnaise , Société de Prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, siège social : rue Grenette, 9, Lyon. La Mutuelle de France et des Colonies , Société de Prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie. Siège social : place de la République et rue Sclia, 1, Lyon.	Wattebled et Cie , fabrique de conserves alimentaires par procédé perfectionné, rue de la Bourse, 41 et rue Buisson, 8. CHIENS BERGER PYRÉNÉES , pure race à vendre Boudot, 17, rue Gare, Arcueil, (Seine). Gagneux-Simon , sparterie, broseries, éponges, parfumerie, rue Sainte-Catherine, 2-4, Lyon. Société Moderne d'Alimentation , produits Félix-Potin, entrepôt et usine de fabrication rue d'Alger, 31 et 29, Lyon.	P. Morand , 19-28 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie. A. Maloin , 6, Rue de la Charité, Lyon — Grande Librairie Médicale, scientifique & Industrielle. M. Rambaud-Collet , r. Vendôme, 109 111-113, p. c. Morand. Prix modéré.
DIVERS Chiens Berger Pyrénées , pure race à vendre Boudot, 17, rue Gare, Arcueil, (Seine).	EPICERIES Gagneux-Simon , sparterie, broseries, éponges, parfumerie, rue Sainte-Catherine, 2-4, Lyon.	PENSIONS DE FAMILLES M. Rambaud-Collet , r. Vendôme, 109 111-113, p. c. Morand. Prix modéré.
BANDAGISTES Biondetti (Paul), fournisseur des hôpitaux civils et militaires, facultés et administrations. Prix modérés, rue de la République, 71, Lyon. E. Douisset (anc. Maison Achard-Millet), rue de l'Hôtel-de-Ville, 95. Pouzet-Sylvain , fabrication et réparations de tous les appareils et accessoires de médecine et de chirurgie, quai St-Antoine, 12, Lyon. Rougemont , bandages et ceintures sur mesure, r. de l'Hôpital, 4, Lyon.	IMPRIMEURS-ÉDITEURS Waltener et Cie , imprimeurs du <i>Moniteur Judiciaire</i> de Lyon. Enveloppe-Touriste, Guide Postal illustré, spécialité d'affiches pour MM. les Officiers ministériels.	PRODUITS PHARMACEUTIQUES Les Hypophosphites du Dr Churchill, contre la tuberculose, anémie, neurasthénie. Pharmacie Swann, rue Castiglione, 12, Paris.
COMESTIBLES Maison Girin , dépôt de pâtes d'Italie, rue Hôtel-de-Ville, 56.	LIBRAIRES Henry Georg , 36, passage de l'Hôtel-Dieu, librairie des Facultés de Lyon, reçoit toutes les nouveautés.	STENOGRAPHES-DACTYLOGRAPHES Cours professionnels : Placement gratuit Union Steno-Dactylo 16, Hôtel-de-Ville.
TAILLEURS La Belle Jardinière , vêtements sur mesure, succursale de Lyon, rue de la République, 62. La Grande Maison , place de la République.		

Les recouvrements de cette publicité seront faits par l'imprimerie WALTENER & C^e, après la première insertion.

LEÇONS D'ALLEMAND
TRAUCTIONS, CORRESPONDANCE
Par Professeur d'Allemand Töhne
Points de vue esthétique, pratique, commerciale. — Méthode directe, expérience des Ecoles secondaires
PRIX MODÉRÉS. S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL.
 Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et leurs déboités par

LA VIE À CAMPAGNE
 Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE 1909
 25 Articles des 1^{ers} spécialistes cynégétiques.
 Couverture et 2 hors-texte en couleurs.
 d'Admirables tableaux de Chasse
 — 100 dessins et photographies —
 En vente partout et chez Hachette et C^e
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

IMPRIMERIE
WALTENER
 Rue Stella, 3
THÈSES
 DE DROIT ET DE MÉDECINE
 Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC.
 Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT
 Imp. WALTENER et Cie,
 3, rue Stella, Lyon.

GRANDE FABRIQUE de PARIS
MAISON HENRI ESDERS
 67 et 69, rue de la République — 20 à 24, rue Confort
 — LYON —
EXPOSITION
 DE NOS
 Complets pour hommes. . 19, 25, 32, 38, 45
 Pardessus demi-saison. . 21, 26, 32, 38, 45
 Complets p. jeunes gens: 15, 17 50, 22, 28, 34
CHOIX IMMENSE DE
DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTÉS
 pour Vêtements sur mesures
 Envoi franco de notre catalogue contenant 23 échantillons

Hors Concours **DEMANDEZ** **SUC SIMON** Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE À L'EAU GLACÉE
 PARIS 1900 LONDRES 1908 **PARTOUT LE**

MAISON BÉNEVOLO
 Breveté S. G. D. G. — 15 Médailles Or
J. DENEUX, Gendre, Successeur
 LYON, 48, Rue de la République
 OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE
 Verres isométriques
 INSTRUMENTS D'OPHTHALMOLOGIE
 Météorologie, Physique, Mathématiques
 Jumelles Théâtre, Courses, Campagne. — Stéréo-Jumelles à prise toutes marques
 Thermomètres Médicaux contrôlés par l'Etat
CENOLOGIE : Ebullioscopes pour l'essai des vins
DENSIMÈTRE-PESES pour tous liquides
 JOUETS SCIENTIFIQUES — LUNETTES POUR AUTOMOBILISTES

Maison fondée en 1700
WALTENER & C^e
 3, Rue Stella, 3
 (Près la Place de la République)
 Téléphone 15-39
 Maison à PARIS : 2, Place du Caire
 Le Matériel le plus important et entièrement neuf
 Propriétaires du *Moniteur Judiciaire*, imprimeurs du *Lyon Universitaire* et de nombreux journaux hebdomadaires, de Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du XIV^e Corps d'armée, etc., etc.
 Impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers, chèques imprimés en noir ou couleur avec fond de sûreté.
 Spécialité d'affiches de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, programmes, etc.
 Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires imprimés en quelques heures. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en simili-gravure. Publications illustrées. Spécialité d'affiches pour MM. les Officiers ministériels
RAPIDITÉ D'EXÉCUTION
 défont toute concurrence

Union des Métallurgistes
 LYON, 2, Place Gaiteton, 2, LYON
INSTRUMENTS de CHIRURGIE
 MOBILIER ASEPTIQUE, ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
 Installations d'hôpitaux et de cliniques. Etudes et devis sur demande
 En raison du mode d'Association et du peu de frais généraux que nous avons, il nous est permis de livrer notre marchandise à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

BENEDICTINE
 Exquise, tonique, digestive
 La MEILLEURE des LIQUEURS
 Un verre après chaque repas

Pour instruire les Enfants
 CHEZ SOI
 Il suffit de s'abonner pour 12 fr.
 A LA REVUE DE
L'ENSEIGNEMENT DANS LA FAMILLE
 AVEC CORRECTION DES DEVOIRS
 Demander un Numéro Spécimen gratuit
 56, Rue Jacob, à PARIS

ADRESSES ET JOURS DE RÉCEPTIONS
Tout Lyon-Annuaire des Salons du Sud-Est pour 1910
 LYON — GRENOBLE — VILLEFRANCHE
 VIENNE — SAINT-ÉTIENNE
 En Vente :
RÉDACTION DU TOUT LYON
 Rue de la République, 45. — Téléphone : 31-79
CHEZ LES LIBRAIRES
 Prix 6 Fr.

La
SUPPRESSION des POMPES
 DE TOUS SYSTÈMES
 et Couverture des Puits ouverts
 PAR LE
DESSUS de PUIX de SÉCURITÉ
 ou ÉLEVATEUR D'EAU
 à toutes profondeurs
 Les Docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
 Prix 150 fr.
 Paiement après satisfaction.
 De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convenait pas.
 Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du *Journal Officiel* concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.
 S'adresser à MM. L. JONET & C^e à RAISMES (Nord)
 Membre de la Société d'Hygiène de France.
 Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
 Membre du Jury, hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.
 Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
 ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS
LES ANNONCES SONT REÇUES
Aux Bureaux du Journal
 3, rue Stella, 3, Lyon

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
 est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
 TRÈS CONCENTRÉ
 dont l'utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.
 Se vend chez tous les Épiceries et MARCHANDS DE COMESTIBLES.

IMPRIMERIE
WALTENER & C^e
 3, Rue Stella, LYON
SPECIALITÉ D'IMPRESSION
DE
THÈSES
 de Droit et de Médecine
 Téléphone 14-39

LYON UNIVERSITAIRE
 HEBDOMADAIRE
 RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS et ANNONCES : Rue Stella, 3, LYON
Bulletin de Souscription
 Je soussigné (1)
 demeurant à (2)
 désire m'abonner pour un an au "LYON UNIVERSITAIRE", moyennant la somme de sept francs payable à présentation de la quittance.
 , le
 SIGNATURE :
 (1) Nom et prénom.
 (2) Adresse.
 NOTA. — Prière de détacher et de retourner ce bulletin, revêtu de votre signature, à M. l'Administrateur du LYON UNIVERSITAIRE, Rue Stella, 3.